



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

30 janvier 2020

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine tenue à la mairie, le 30 janvier 2020, sous la présidence du maire Jonathan Lapierre, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M. Jonathan Lapierre, maire
M. Benoit Arseneau, conseiller du village de Havre-aux-Maisons
M. Roger Chevarie, conseiller du village de Fatima
M. Richard Leblanc, conseiller des villages de Cap-aux-Meules et de L'Île-d'Entrée
Mme Suzie Leblanc, conseillère du village de L'Île-du-Havre-Aubert

Sont aussi présents :

Mme Danielle Hubert, directrice des finances
M. Serge Rochon, directeur général
M. Jean-Yves Lebreux, greffier

Quelque neuf personnes assistent également à la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Jonathan Lapierre, procède à l'ouverture de la séance à 19 h 45.

R2001-0018

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présente séance extraordinaire a fait l'objet d'une convocation signifiée par le greffier et transmise à chacun des membres du conseil en date du 13 janvier dernier.

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Richard Leblanc,
appuyée par Mme Suzie Leblanc,
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

d'adopter l'ordre du jour ci-dessous présenté.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Finances
3. Services municipaux
- 3.1.1 Dépôt et adoption du budget 2020
4. Période de questions
5. Clôture de la séance



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

30 janvier 2020

SERVICES MUNICIPAUX

FINANCES

R2001-0019

Dépôt et adoption du budget 2020

CONSIDÉRANT QUE le maire a procédé à la présentation du budget de la Municipalité et de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine;

CONSIDÉRANT QUE le taux des divers services municipaux ainsi que le taux de la taxe foncière ont été divulgués pour l'année 2020;

CONSIDÉRANT QUE le budget a été déposé au conseil séance tenante pour adoption;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Benoit Arseneau,
appuyée par M. Roger Chevarie,
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

d'approuver les prévisions budgétaires 2020 de la Municipalité et de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine telles qu'elles ont été déposées.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée lors de la période allouée à cet effet.

R2001-0020

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de M. Roger Chevarie,
appuyée par M. Benoit Arseneau,
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

de lever la séance à 19 h 46.

Jonathan Lapierre, maire

Jean-Yves Lebreux, greffier